



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 17 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 29

N° DEL-2022-100

SEANCE 23 NOVEMBRE 2022

Nature de l'acte :

Fonction publique – Personnel
titulaire et stagiaire de la
Fonction Publique Territoriale

OBJET :

Modification du tableau des
effectifs de la Ville –
délibération de référence aux
emplois et grades sans
délibération d'origine

Pour ampliation
Pour le Maire
et par délégation

Présents : Mme BENIER, Maire

M. LABRANCHE, Mme JONES, Mme GIOVANNONE-EDWARDS, M.
REGARD-TOURNIER, Mme LEON, M. LAVOUE, Mme PIETRZYK, M. CARRY,
Adjoints ;

M. DESSAGNE, M. ROMAND-MONNIER, Mme DOUAI, Mme DUBURCQ,
Mme LAROUX, M. DE VARREUX, M. BURLET, Mme DUMOLLARD, M. DE
MARTEL, Mme BEN YOUSSEF-TAKATART, Mme VELASQUEZ, M. ORSET,
M. WATELET, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. GUIOTON, Conseiller municipal, a donné pouvoir à M. REGARD-
TOURNIER.

M. THOMAS, Conseiller municipal, a donné pouvoir à Mme BENIER.

M. MILLET, Conseiller municipal, a donné pouvoir à M. LABRANCHE.

M. JOURDA, Conseiller municipal, a donné pouvoir à M. LAVOUÉ.

Mme LESQUERRE, Conseillère municipale, a donné pouvoir à Mme
DUMOLLARD.

Mme BECHTIGER, Conseillère municipale, a donné pouvoir à Mme
JONES.

Secrétaire de séance :

Mme Corine LAROUX.

EXPOSE

Accusé de réception en préfecture
001-210104196-20221123-DEL-2022-100-DE
Date de télétransmission : 30/11/2022
Date de réception préfecture : 30/11/2022

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 relative aux Droits et Libertés des Communes et de leurs Établissements Publics,

VU la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34, en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement, et que celui-ci doit mentionner sur quel grade et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter.

Madame le Maire indique qu'il a été procédé à une mise à jour du format du tableau des emplois de la Ville. Désormais, chaque emploi doit être rattaché au numéro de la délibération faisant référence à la création du poste.

Madame le Maire explique que certains emplois du tableau n'ont aucune référence à une délibération. Par conséquent, la délibération n° DEL – 2022- 100 prise ce jour devient la délibération de référence pour tous les emplois dont l'origine de création n'a pas été retrouvée.

TABLEAU DES EMPLOIS MUNICIPAUX - NOVEMBRE 2022							
CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	GRADE	Métier H/F	CREES	POURVUS	LIBRES	TEMPS DE TRAVAIL HEBDO
Filière ADMINISTRATIVE							
ATTACHE TERRITORIAL	A	Attaché hors classe					
		Directeur territorial					
		Attaché principal	Directeur Général des services : DEL-2020-01-07	1	1		35H00
		Attaché	Directeur Administration Générale : DEL-2022-100 Directeur de la Communication et des relations institutionnelle : DEL-2022-023	2	2	0	35H00
REDACTEUR TERRITORIAL	B	Rédacteur principal 1ere classe					
		Rédacteur principal 2eme classe	Directrice Famille Culture et Solidarité : DEL-2022-100	1	1	0	35H00
		Rédacteur	Coordonnatrice budgétaire et comptable : DEL-2022-100 1 poste libre : DEL-2022-023	2	1	1	
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	Adjoint administratif principal de 1ere classe	Responsable Population : DEL-2022-100 Chargé de communication : DEL-2022-100 Gestionnaire des affaires budgétaires et financières : DEL-2022-100 Agent d'état civil : DEL-2022-100	5	4	0	35H00
	C	Adjoint administratif principal de 2eme classe	Gestionnaire urbanisme et foncier : DEL-2022-100 Agent administratif et d'accueil : DEL-2022-100 Gestionnaire marchés publics : DEL-2022-100	3	3	0	35H00

Accusé de réception en préfecture
091-210104196-20221123-DEL-2022-100-DE
Date de télétransmission : 30/11/2022
Date de réception préfecture : 30/11/2022

	C	Adjoint administratif	Responsable scolarité/ATSEM : DEL-2022-100 Responsable des ressources humaines : DEL-2022-100 Gestionnaire des ressources humaines : DEL-2018-06-11 Assistant administratif : DEL-2022-100 Assistant Administratif et d'accueil : DEL-2022-100 Chargé d'évènementiel : DEL-2022-100 Agent administratif : DEL-2021-009 Chargé de l'administration et de l'accueil du service logement et du Centre Communal d'Action Sociale : DEL-2022-046 Agent d'accueil : DEL-2020-12-12 Gestionnaire comptabilité et exécution des marchés : DEL-2022-065 1 poste libre : DEL-2022-100	10	10	1	35H00
SOUS TOTAL FILIERE				24	22	2	
Filière TECHNIQUE							
INGENIEUR TERRITORIAL	A	Ingénieur hors classe					
		Ingénieur principal	Directeur des grands projets : DEL-2022-100 Directrice adjointe des services techniques : DEL-2022-023	2	2	0	35H00
		Ingénieur	Directrice des services techniques : DEL-2019-12-02 Directrice des systèmes d'informations : DEL-2021-009	2	2	0	
TECHNICIEN TERRITORIAL	B	Technicien principal de 1ere classe					35H00
		Technicien principal de 2eme classe					
		Technicien	1 poste libre : DEL-2020-04-02	1	0	1	
AGENT DE MAITRISE	C	Agent de maitrise principal	Responsable Patrimoine Bati : DEL-2022-100	1	1	0	35H00
		Agent de maitrise	Responsable restauration scolaire : DEL-2021-070 Expert électricité : DEL-2022-007 1 poste libre : DEL-2022-100	3	2	1	
ADJOINT TECHNIQUE	C	Adjoint technique principal de 1ere classe	Coordonnateur Voirie : DEL-2022-100 Agent entretien CDV biodiversité : DEL-2020-04-02 Agent entretien CDV biodiversité : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2020-04-02 Agent de maintenance : DEL-2020-04-02 Agent de maintenance : DEL-2022-100	6	6	0	35H00
			Agent de restauration et d'entretien non complet : DEL-2020-04-02	1	1	0	18H00 (1 poste)
	C	Adjoint technique Principal de 2eme classe	Agent de restauration et d'entretien : DEL-2020-04-02	1	1	0	35H00

			Agent d'entretien et restauration non complet : DEL-2022-100	1	1	0	28H00 (1 poste)
			Surveillant de cantine : DEL-2022-077	4	4	0	8H00 (4 postes)
	C	Adjoint technique	Responsable CDV biodiversité : DEL-2022-100 Coordonnateur CDV : DEL-2022-100 Agent d'entretien et de restauration : DEL-2022-100 Agent d'entretien et de restauration : DEL-2022-100 Agent d'entretien et de restauration : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent d'entretien bâtiment : DEL-2022-100 Agent entretien CDV Biodiversité : DEL-2022-100 Agent entretien CDV Biodiversité : DEL-2022-100 Agent entretien CDV Biodiversité : DEL-2022-100 Agent entretien CDV Biodiversité : DEL-2022-100 Agent de maintenance : DEL-2022-100 Agent entretien CDV Biodiversité : DEL-2022-100 1 poste de libre : DEL-2022-077	21	20	1	35H00
SOUS TOTAL FILIERE				43	40	3	
Filière POLICE							
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	Chef de service de police municipale principal de 1ère classe					
		Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	Responsable du service de Police Municipale : DEL-2022-046	1	1	0	35H00
		Chef de service de police municipale					
AGENT DE POLICE MUNICIPALE	C	Chef de police municipal					
		Brigadier-chef principal	Brigadier : DEL-2019-01-10 Brigadier : DEL-2020-04-02 1 poste de libre : DEL-2022-100	3	2	1	35H00
		Brigadier	Brigadier : DEL-2021-070	1	1	0	
SOUS TOTAL FILIERE				5	4	1	
Filière CULTURELLE							
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	Directeur école de musique : DEL-2022-100	Accusé de réception en préfecture 001-211104196-20221123-DEL-2022-100-DE Date de télétransmission : 30/11/2022 Date de réception préfecture : 30/11/2022			35H00

		Assistant d'enseignement artistique principal de 2eme classe	Professeur de solfège : DEL-2022-099	10	8	2	12H15
			Professeur de guitare : DEL-2022-046				5H45
			Professeur de percussion et de piano : DEL-2022-099				10H45
			Professeur de flûte et de chant : DEL-2022-099				14H15
			Professeur de hautbois : DEL-2021-102				3H45
			Professeur de trombone/tuba : DEL-2021-091				2H45
			Professeur d'éveil musical : DEL-2022-099				3H45
			Professeur de saxophone : DEL-2022-099				9H45
			Professeur de basson : DEL-2021-102				3H
			Professeur de clarinette : DEL-2022-099				3H15
		Assistant d'enseignement artistique					
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	Adjoint territorial de patrimoine principal de 1ere classe					
		Adjoint territorial du patrimoine principal de 2eme classe	Responsable bibliothèque : DEL-2020-04-02	1	1	0	35H00
		Adjoint territorial du patrimoine	Agent de bibliothèque : DEL-2021-009	1	1	0	35H00
SOUS TOTAL FILIERE				13	11	2	
Filière ANIMATION							
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	Animateur principal de 1ere classe					
		Animateur principal de 2eme classe	1 poste libre : DEL-2022-099	1	0	1	35H00
ADJOINT D'ANIMATION	C	Adjoint d'animation territorial principal de 1ere classe					
		Adjoint d'animation territorial principal de 2eme classe	Directeur centre de loisirs : DEL-2021-009	1	1	0	35H00
		Adjoint d'animation territorial	Coordonnateur péri et extra scolaire : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 Animateur : DEL-2022-100 3 postes libres : DEL-2022-100	15	12	3	35H00
SOUS TOTAL FILIERE				17	13	4	

Filière SOCIALE							
AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	C	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1ère classe					
		Agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 2ème classe	ATSEM : DEL-2022-100 ATSEM : DEL-2022-100 ATSEM : DEL-2022-100 ATSEM : DEL-2022-100 ATSEM : DEL-2022-100 ATSEM : DEL-2022-100 ATSEM : DEL-2019-02-07 ATSEM : DEL-2020-01-07 ATSEM : DEL-2021-091 ATSEM : DEL-2022-077	10	10	0	30H45
SOUS TOTAL FILIERE				10	0	0	
SOUS TOTAL GENERAL				112	90	12	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU SA PRESIDENTE,

APRES AVOIR DELIBERE ET VOTE A L'UNANIMITE,

ACCEPTTE que la date du 23 novembre 2022 devienne la date de référence pour l'ensemble des emplois et grades du tableau des emplois de la ville dont l'origine de création et la délibération correspondantes n'ont pas été retrouvées,

DECIDE d'inscrire au budget les crédits correspondants.

FAIT A THOIRY,
LE 23 NOVEMBRE 2022

LE MAIRE,
Muriel BÉNIER

Certifiée exécutoire le 30/11/2022
Après dépôt en préfecture de Bourg-En-Bresse
Et publication ou notification le 30/11/2022